ACTE DE COURAGE D'UN SOLDAT. — M. Albert Smecster, soldat au 33e de ligne, à Arras, actuellement en permission dans sa famille, rue de Lannoy, passait, mardi soir, un peu avant neuf heures, rue de Bavai, lorsqu'il vit l'attelage de M. Dutrieux, rue Jean-Goujon, qui s'emballait. Le militaire se jeta à la tête du cheval et réussit à le maîtriser, quelques centaines de mètres plus loin. L'animal s'était emporté au moment où M. Dutrieux montait dans sa voiture.

UN FAUX EBOUEUR. — Certains éboueurs sont autorisés à solliciter en ville des étrennes au nom de leurs camarades, s'ils sont munis d'un certificat signé de leur chef de service, M. Lescouffe.

Un terrassier, Bemi Boonaert, âgé de 31 ans et demeurant à Wattrelos, fut surpris rue de la Fosse-aux-Chênes, par le brigadier Leclercq, hier, vers neuf heures et demie du matin. Il allait de porte en porte, demandant des étrennes en qualité d'éboueur, mais il n'était muni d'aucune autorisation. Boonaert a été mis en état d'arrestation.

UN SCÈNE DE VIOLENCES. — Les agents Malaquin et Palanchier ont arrêté, la nuit dernière, un maçon, Césard Armand, 23 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 67, qui avait attaqué et menacé d'un couteau les nommés Emile Boursier, 24 ans, tisserand, rue du Fontenoy, cour Moreau, et Victor Boursier, 40 ans, rue Decrème, 205.

L'IVRESSE. — Procès-verbal pour ivresse a été dressé à Henri Lefebvre, peigneur, âgé de 34 ans, demeurant rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 48.

OBITS DU MERCREDI 2 JANVIER. — Mme Jean Polderman, née Philomène Courvelles, neuf heures, église Saint-Martin. — M. Louis Mukiez, dix heures, église Saint-Martin.

SAILLY

LE DÉPART DES SŒURS

Une belle manifestation de sympathie. — Les dévouées religieuses de l'Enfant-Jésus qui dirigeaient l'école des filles depuis près d'un demi-siècle sont parties mardi soir, laissant à Sailly un souvenir impérissable de leur long séjour et de leurs bienfaits. Les habitants, obéissant à un sentiment de reconnaissance pour les inestimables services rendus par elles, ont voulu à l'heure du départ des Sœurs, les escorter jusqu'au train qui devait les conduire à Lille où elles ont trouvé un refuge à la maison-mère. Bien qu'elles eussent exprimé le désir que leur départ passât inaperçu, une magnifique manifestation de sympathie, de reconnaissance et de regret a été faite à ces proscrites, les dernières institutrices de l'enseignement chrétien.

Dès deux heures de l'après-midi, le bruit se répandait dans la commune que les Sœurs avaient décidé de devancer leur départ de quelques heures; elles avaient, en effet, résolu de quitter Sailly à quatre heures et demie au lieu de huit heures. Vers quatre heures, une foule de plusieurs centaines de personnes s'amassait en face de l'école, attendant la sortie des religieuses. Aussitôt qu'elles parurent sur le seuil de la porte, les cris de: « Vivent les Sœurs! Vive la liberté! » retentissent. Une fillette, Mlle Marguerite Erkens, s'avance et se faisant l'interprète des écolières, dit, au milieu de l'émotion générale, toute l'affection filiale que les élèves avaient pour leurs bonnes maîtresses et exprime la peine et les regrets que leur cause à elles et à leurs parents, leur départ de la commune. Trop impressionnée pour répondre, la vénérable supérieure ne peut remercier que par signe. A ce moment, l'émotion des assistants est intense et la plupart ne peuvent retenir leurs larmes.

M. Darras, brasseur et ancien conseiller municipal, prenant la parole, à son tour, dit toute la douleur qu'a éprouvée la population en apprenant la triste nouvelle, douleur accrue encore par la précipitation du départ. Au nom de toutes les personnes présentes, il remercie les Sœurs des services qu'elles ont rendus à la population. Après les avoir assurées que les habitants de Sailly leur en garderaient éternelle, M. Darras exprime l'espoir que la séparation ne sera que momentanée. Et il termine son éloquente allocution en s'écriant: « Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir. » Ces derniers mots sont répétés par la foule: « Non pas adieu, mais au revoir! »

Une voiture avait été amenée pour transporter les religieuses à l'arrêt du chemin de fer du Petit-Lannoy où elles devaient prendre le train de 5 heures 1/2 pour Lille; elles prirent place à l'intérieur; dans une autre voiture montèrent MM. Duvilliez et Desmettre, conseillers municipaux; Darras, ex-conseiller municipal, et Rembry, curé de la paroisse.

La foule se disposa en rangs devant les deux véhicules puis le cortège se mit en marche aux cris ininterrompus, pendant tout le parcours, de: « Vive les Sœurs! Vive la liberté! » alternant parfois avec des chants religieux. Aucun cri discordant ne se produisit. Quand le groupe passa au Petit-Lannoy, un certain nombre d'habitants se joignirent aux manifestants.

A l'arrivée du train, une scène émouvante se produisit. Toutes les mains se tendirent vers les Sœurs; des hommes, des mères de famille, des jeunes filles, des enfants sanglotaient en proie à une indicible émotion; les pauvres religieuses pleuraient, elles aussi. Quand elles montèrent dans le compartiment, de nombreux cris de « Au revoir! » se firent entendre. Puis lorsque le train se mit en marche, la foule entière jeta une dernière fois une clameur immense ces cris: « Vivent les Sœurs! Vive la liberté! »

Aucun incident n'a troublé cette touchante manifestation.

LYS

A LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE. — La société municipale de gymnastique l'*Avant-Garde*, vient de procéder au renouvellement de sa Commission administrative pour l'année 1906. Ont été nommés: Président d'honneur, M. Louis Boutiony, maire; président, M. L. Spingler; vice-présidents, MM. Henri Courcoulle et Eugène Delespaul; secrétaire, M. Ernest Blint; secrétaire adjoint, M. Emile Spriet; trésorier, M. Jules Gossart; commissaires, MM. Louis Leclercq et Henri Lefebvre; porte-drapeau, M. François Pomme; moniteur-chef, M. Georges Degeaghère; moniteurs adjoints, MM. Henri Delhin, Arthur Vermeulen et Henri Moulignaux.

HEM

UNE ÉPIDÉMIE DE GRIPPE, d'un caractère heureusement, très bénin, sévit en ce moment dans cette commune. Il est peu de familles qui n'aient été ou ne soient éprouvées par le mal qui s'attaque surtout aux enfants en bas-âge et aux vieillards.

ASCQ

L'ETAT-CIVIL d'Ascq a enregistré pendant l'année 1905: naissances, 73; mariages, 15; décès, 63. Il y a eu trois reconnaissances d'enfants naturels.

WILLEMS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de M. Duboquet, fabricant d'eau minérale, à Rebiguex, M. Arthur Fornier, âgé de 33 ans, a été blessé à la tête par une pièce de fer qui s'était détachée du piston de la pompe d'alimentation. M. Dufour, médecin, lui a prescrit un repos d'une quinzaine de jours.

CYSOING

LOUVIL

UN INCENDIE a détruit complètement, dans la nuit de dimanche à lundi, un hangar appartenant à M. Louis Bataille, à la Place, et dans lequel se trouvait emmagasiné une provision d'hivernage. Les dégâts sont emmagasinés une provision d'hivernage. Les dégâts sont ignorés la cause du sinistre.

WATTRELOS

A LA *GAULOISE*. — Le tirage de la tombola de la *Gauloise* a revêtu le caractère d'une fête très artistique. La Musique municipale avait bien voulu apporter le concours de son prestigieux talent. Puis, d'excellents artistes se sont fait entendre, M. Emile Lefebvre, le chanteur apprécié; Mlle Vandekerkhove, cantatrice de renom, et M. Florent Lemaire, un comique de la bonne école. Enfin, la *Gauloise* elle-même s'est surpassée dans des productions gymniques remarquables. Voici les numéros gagnants de la tombola:

10743	12995	7151	2478	4685	10023	13435	9316	9006	
8750	14078	8367	3470	11891	12923	12666	12352	9856	
1355	169	12722	5470	14388	144	9972	7162	3109	
12345	4953	12967	9058	4818	6565	8529	20	7477	
4060	12753	5935	6771	100	3669	14833	8449	11015	
031	4846	12476	11767	4244	11200	6011	10171	14146	
7045	110	2402	439	5030	496	771	14262	9042	
10939	11387	10258	11807	2490	3381	6350	7595	4983	

Les lots pourront être réclamés chez M. Vincent Varcasse, à partir du mercredi 3 janvier.

LUMINOL savon national français, pr linge, flanelles, laines ménage. Victor Valeolor

Conversion des Obligations

VILLE DE BRUXELLES 1886

MM. A. Moret et Cie, banquiers, 9, rue de la Gare, Roubaix, reçoivent dès à présent et sans frais pour cette opération les obligations Ville de Bruxelles 1886.

Ils tiennent à la disposition des porteurs, une notice relatant tous les détails de l'opération.

94791

TOURCOING

L'ESCROQUERIE AU CHANGE. — Lundi soir, vers sept heures et demie, un individu de haute taille, paraissant âgé d'une trentaine d'années, vêtu d'un long pardessus noir et coiffé d'un chapeau rond en feutre noir, entrait à l'épicerie de M. Georges Declercq, 2 et 3, place Charles Roussel. Il demandait pour cinquante centimes de pralines et donnait en paiement un billet de cinquante francs.

Le commerçant lui remit quatre francs cinquante qu'il prit dans le tiroir de son comptoir, puis 45 francs, dont deux louis de 20 francs et une pièce de cinq francs qu'il posa devant le client occasionnel.

Celui-ci ramassa l'argent et déclara que cela ne faisait pas son compte. Il lui manquait, prétendait-il, dix francs. M. Declercq, de bonne foi, crut s'être trompé et compléta la somme. L'inconnu partit aussitôt.

C'est alors que revenant sur son erreur qu'il voulait s'expliquer, M. Declercq compta de nouveau ce qu'il avait en caisse. Il lui fut fort aisé de s'apercevoir qu'il manquait dix francs à une somme qui se trouvait dans son coffre-fort.

Persuadé qu'il avait été victime d'un audacieux escroc qui avait habilement remplacé la pièce de 20 francs par une de 10 francs, M. Declercq se rendit au poste central de police et déposa une plainte.

Le service de la sûreté a vainement recherché l'inconnu dans la soirée de lundi et toute la journée de mardi.

L'ACCIDENT MORTEL de la RUE DE CAND. — Les funérailles de M. Fidèle Benoît, l'infortuné ouvrier ferblantier qui a trouvé la mort samedi, dans les circonstances tragiques que l'on sait, en tombant d'un échafaudage, auront lieu aujourd'hui mercredi, 3 janvier, à huit heures du matin, en l'église Notre-Dame.

LA GRÈVE DES TISSERANDS. — La grève des ouvriers tisserands des établissements de M. Roussel-Mulié, continue dans le plus grand calme. Les chômeurs ont organisé des quêtes pendant les journées de lundi et de mardi. Il n'y a pas eu de nouvelle entrevue entre patron et ouvriers.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré lundi matin 1er janvier dans un grenier de la rue Jourdan. Grâce aux secours promptement organisés, le feu n'a pu s'étendre et tout se réduit à quelques kilogs de paille qui ont été consumés.

C'est dans le grenier de M. Victor Cattoire, marchand de poissons, rue Jourdan, 12, que le feu s'est déclaré. Une paillasse se trouvait contre une cheminée. En montant à son grenier, vers dix heures du matin, M. Cattoire fut aveuglé par une fumée épaisse qui s'en échappait; le marchand de poissons appela au secours, des voisins accoururent et quelques seaux d'eau eurent raison du feu.

Les pompiers qui avaient été prévenus accoururent avec leur matériel; ils n'ont pas eu à intervenir.

Les causes de ce commencement d'incendie sont inconnues.

UNE FAUSSE ALERTE. — Lundi matin vers cinq heures et demie, les pompiers étaient demandés d'urgence par M. Edouard Six, négociant, place Thiers.

M. Six venait d'entendre l'appareil avertisseur d'incendie de l'établissement de M. Valentin Roussel. Les pompiers accoururent avec leur machine à vapeur et firent une ronde dans l'usine.

Rien d'anormal ne fut découvert, on ne trouva nulle part trace de feu.

Un directeur de l'usine, appelé, a simplement constaté qu'une fuite provoquée par la gelée s'était déclarée dans un tuyau à gaz placé au dessus des burcaux. On ne sait si c'est cet accident qui a causé l'alarme.

UN VOISIN PEU COMMODE. — Une scène de vandalisme s'est produite, lundi après-midi, vers cinq heures, dans la cour Dewitte, rue de la Blanche-Porte. Un jeune homme de 24 ans, Georges S..., qui ne possède pas toutes ses facultés mentales, entra, sans raison plausible, dans la demeure de Mme Désiré Bouche, et s'emparant d'une barre de fer, brisa quatre carreaux à une des fenêtres. Deux pots de fleurs furent également mis en pièces. Son accès de folère passé, Georges S... se retira. Mme Bouche, ayant été maltraitée par le père du jeune homme, n'a pas porté plainte.

ARRIVAGES AUX HALLES: 45 kil. de raisins, 1.000 huîtres, 30 k. d'beurre.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue d'Alsace, un ouvrier, M. Amand Scalbert, a reçu sur le pied gauche un lourd plateau. Huit jours de repos; docteur Vanneuville. — Chez M. Léon Monnier, rue Nationale, un tisserand, M. Alfred Lamendin, s'est coupé à l'index droit. Huit jours de repos; docteur Deslonnets. — Chez M. Alphonse Pollet, rue de Bradford, un apprêteur, M. Henri Delcour, s'est blessé au médius gauche en tournant un volant. Dix jours de repos; docteur Dechert.

MOUVAUX

Nomination d'un nouveau secrétaire de Mairie. — M. Désiré Carlier, fils de M. Théodore Carlier, entrepreneur à Mouvaux, vient d'être nommé secrétaire de la Mairie, en remplacement de M. Louis Duprez, démissionnaire pour raison d'âge.

M. Louis Duprez, qui compte plus de quinze années de service comme secrétaire de Mairie, avait su, par son amabilité, s'attirer l'estime et la considération de tous les habitants.

ESCROQUERIES. — Un individu resté inconnu s'est présenté, dans la journée de lundi, dans plusieurs maisons, en se faisant passer pour l'employé de l'éboueur, afin de recueillir des étrennes. Il a ainsi fait pas mal de dupes. L'escroquerie a été connue lorsque l'éboueur a fait sa tournée. M. Carlier, maire, informé, a fait rechercher l'individu par les gardes.

ETRENNES AUX VIEILLARDS. — A l'occasion du nouvel an, une personne charitable a fait don aux vieillards de l'Hospice de 6 bouteilles de vin et 0 k. 500 grammes de chocolat.

LINSELLES

UN INCENDIE AU GAVRE

Deux granges en feu. — Y a-t-il malveillance? Arrestation d'un chemineau. — Serait-ce l'incendiaire? — Un accident.

Dans la soirée de lundi, un incendie d'une rare violence s'est déclaré dans la ferme exploitée, au hameau du Gavre, quartier Sainte-Barbe, par M. Désiré Delobel-Lebrun, conseiller municipal. Deux granges ont été détruites. Certains indices laisseraient supposer que cet incendie est l'œuvre d'une main *criminelle*; mais on ne saurait, à ce sujet, être très affirmatifs l'enquête ouverte par la gendarmerie d'Halluin n'étant pas encore terminée.

Les bâtiments incendiés

La ferme de M. Désiré Delobel est située le long du chemin de Lille, à plusieurs kilomètres du centre de la commune. L'ensemble des bâtiments affecte la forme d'un quadrilatère, dont une partie a été reconstruite depuis quelques années; les autres dépendances sont très anciennes et ont les murs en torchis et la couverture en chaume. Parmi ces derniers, se trouvait une grange, formant l'un des angles du quadrilatère et faisant suite au corps de logis, situé parallèlement à la route. A huit mètres à peine de là, se trouvait une autre construction, fort vieille également, qui servait à serrer les récoltes. Une porte ouvrant sur la route permettait facilement d'y avoir accès. Entre les deux granges était situé un tas de paille. C'est là, croit-on, que le feu a pris naissance.

L'alarme et les secours

Lundi soir, un peu après dix heures, deux jeunes gens de Neuville-en-Ferrain, M. Georges Desurmont, 20 ans, employé de commerce, et Emile Florin, 28 ans, boulanger, revenant de Sainte-Marguerite, passaient en voiture, à proximité de la ferme de M. Delobel, lorsqu'ils aperçurent les premières flammes. Abandonnant leur équipage, ils coururent à travers champs et avertirent aussitôt M. Delobel; le fermier fit lever ses cinq enfants et immédiatement ils organisèrent les premiers secours. Quelques consommateurs attablés dans la salle d'estaminet de M. Noppe, *A Sainte-Barbe*, étant survenus, on s'occupa particulièrement de faire sortir les bestiaux des étables et les chevaux des écuries, soit dix vaches, cinq porcs et deux chevaux. Le mobilier fut également sorti. Mais la lueur des flammes avait été aperçue du village, et le tocsin avait donné l'alarme. Les *Sauveteurs*, munis de leur matériel d'incendie, se rendirent promptement sur les lieux du sinistre, et sous la direction de leur président, M. Valentin Boutry, ils attaquèrent vigoureusement le fléau. Les flammes avaient pris en peu de temps des proportions énormes, et les deux granges ne formaient plus qu'un immense brasier. Les *Sauveteurs* s'appliquèrent à « couper » le feu, et dans ce but séparèrent la grange en feu du corps de logis et de l'étable auxquels elle attenait. Leurs efforts furent couronnés de succès; toutefois, vers deux heures seulement, les pompiers volontaires furent réellement maîtres du feu.

Les dégâts

On n'a pu jusqu'ici établir qu'imparfaitement le chiffre des dégâts. On estime qu'ils atteignent environ 8,000 francs, dont 4,000 pour les bâtiments et 4,000 pour les récoltes. Il y a assurance. Des deux granges, une seule appartient à M. Delobel; la seconde est la propriété de M. Louis Duvillier, de Tourcoing.

Une arrestation

L'estaminet portant comme enseigne: *A Sainte-Barbe* est distant d'environ vingt-cinq mètres de la ferme de M. Delobel. Or, un quart d'heure avant que le feu ne fût aperçu, la fille du cabaretier, Mlle Noppe, s'étant rendue dans la cour, aperçut un homme dans le jardin qui fait suite à l'habitation.

Effrayée, la jeune fille avertit les consommateurs qui s'emparèrent de l'intrus. Ils amenèrent l'homme dans l'estaminet et l'interrogèrent; l'individu ne prononçait que des mots sans suite, incompréhensibles. L'un des clients, M. Joseph Duhamel, partit en bicyclette avertir le garde-champêtre Dupont; quand ce dernier, accompagné de M. Duhamel, se dirigeait vers le Gavre, on apercevait les premières lueurs de l'incendie. L'individu fut conduit au violon et interrogé mardi matin par les gendarmes d'Halluin. Il a déclaré se nommer Alexandre Delcroix, 53 ans, demeurant au Pont-de-Neuville, à Tourcoing. Il avait circulé le jour de l'an dans la commune, mendiant en compagnie d'un autre chemineau, qui serait d'après ses dires, Henri Lemaire, dont on a perdu toute trace.

Delcroix a été maintenu en état d'arrestation pour vagabondage. Cet individu, qui ne paraît pas posséder toutes ses facultés, est-il réellement l'incendiaire, comme quelques-uns tendent à le croire? Ou bien a-t-on affaire à un véritable fou ou à un simulateur? Ou bien même n'y a-t-il dans le fait de sa présence dans le jardin et l'incendie qu'une simple coïncidence?

Quant à MM. Desurmont et Florin, quand regagnant leur voiture, ils voulurent partir, ils s'aperçurent qu'un malveillant ou un mauvais plaisant avait coupé les guides et arraché un anneau des harnais.

Un accident

Un « Sauveteur », M. Jean Vandeputte, tenancier du *Café des Trois-Rois*, en aidant à éteindre l'incendie, a eu un doigt pris entre un crochet et une muraille et écrasé. M. le docteur Bonenfant, qui a donné des soins au blessé, craint de devoir pratiquer l'amputation d'une phalangette.

BONDUES

POUR SOULAGER UNE INFORTUNE. — La société d'archers, établie chez M. Victor Duprez, a fait une quête dans la commune, en faveur d'un de ses membres malade et père de quatre enfants en bas-âge. La quête a produit la somme de 171 fr. 50. La Commission de la société remercie les personnes généreuses qui ont contribué à cette bonne œuvre.

HALLUIN

EXPLOITS D'IVROGNE. — Un tisserand du hameau des Barraques, à Menin, Charles-Louis Destop, se présentait en état d'ivresse chez sa mère, Mme Vve Destop, rue Philippe-de-Girard, et demandait de l'argent. Comme Mme Destop refusait, son fils s'en vengea en brisant les carreaux de vitre. Un agent passant dans le quartier procéda à l'arrestation de l'ivrogne qui a été gratifié d'un procès-verbal pour ivresse manifeste et tapage.

VOL DE LAPINS. — Dans la nuit de lundi à mardi, des maltaiteurs ont dérobé quatre lapins valant 9 fr. dans le clapier de M. Pierre Delannoy, garde-chasse au service de M. J. Leurant, au Colbras.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

L'ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE. — La rentrée des classes. — L'épidémie de rougeole qui sévissait à Comines et n'avait pas laissé que de donner de sérieuses inquiétudes, est totalement disparue. En conséquence, les mesures d'hygiène qui avaient été prises à ce propos sont rapportées et les écoles licenciées vont être rouvertes. M. Ducarin, maire, a fixé au vendredi 5 janvier, à huit heures du matin, la rentrée de toutes les classes.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

UN COUP DE FILET. — La police de sûreté a bien commencé l'année en arrêtant toute une bande de jeunes malfaiteurs qui s'étaient fait une spécialité des vols sur les voitures aux étalages. Voici la liste des inculpés: Robert Bourgeois, 16 ans, imprimeur, rue d'Artois; Louis Sarrace, 20 ans, presseur de bin, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 6; Georges Savaeten, 24 ans, sans domicile fixe; Degroote, dit « Pitch », déjà connu de nos lecteurs, 20 ans, sans domicile fixe; Clément Lemaire, 25 ans, rue Grande-Allée, 16; Maurice Lefebvre, 18 ans, 120, boulevard Victor-Hugo; Paul Fournier, 19 ans, 151, rue des Postes; Victor Canez, 20 ans, rue de la Vicomtée, et Henri Boussemart, 18 ans, demeurant rue Carnot, à Lomme.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUJARDIN-DUFOUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre DUJARDIN, veuf de Dame Firmine DUFOUR, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1906, à l'âge de 75 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 4 courant, à neuf heures, et aux Vigiles qui seront chantées le mercredi 3, à cinq heures et demie, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 25 bis, à huit heures trois quarts.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Lys-lez-Lannoy, le jeudi 4 janvier 1906, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Dame Louise-Adèle AGACHE, veuve de Monsieur Louis DELANNOY, décédée subitement à Lys-lez-Lannoy, le 3 décembre 1905, dans sa 63e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 4 janvier 1906, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Narcisse-Joseph TOULEMONDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Marguillier de la paroisse Saint-Martin, ancien Président des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, époux de Dame Adèle DAZIN, pieusement décédé à Roubaix, le 7 janvier 1905, à l'âge de 72 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le mercredi 3 janvier 1906, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Philomène COURVOISIER, épouse de Monsieur Jean POLDERMAN, décédée à Roubaix, le 2 décembre 1905, dans sa soixante-deuxième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvailles.* — M. Henri Dubois, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 23, a trouvé une couverture de cheval. — M. Henri Courtray, rue Galvani, 29, a trouvé un réticule contenant une clef et 0 fr. 15.

ROUBAIX. — Dans sa dernière réunion, la *Symphonie Sainte-Cécile*, qui a son siège chez M. Montel, angle des rues de l'Ommelet et Pollart, a procédé au renouvellement de la Commission, qui est composée comme suit: Président d'honneur, M. Gustave Derasse; président, M. César Defollin; vice-présidents, MM. Arthur Poulain et Henri Defollin; secrétaire-trésorier, M. Louis Colin; commissaires, MM. Emile Cossut, Charles Boitte, Albert Caulliez et Emile Delesclure.

— *Œuvre de la Bouchée de pain.* — Semaine du 25 au 31 décembre 1905. — Nombre de portions distribuées: grandes personnes, 1.356; enfants, 1.392. Total, 2.748. — Dons reçus: de M. A. Spriet, 6 paires de chaussettes neuves; de MM. A. et E. Motte, 100 bons de 1/2 hectol. de charbon; de MM. Léon Allart et Cie, 100 kil. de vieux cuirs.

WATTRELOS. — *A la « Gauloise ».* — Le Comité informe les gymnastes qu'il n'y aura pas répétition cette semaine à l'occasion des fêtes de l'an. Répétition mercredi 10 janvier.

MARCQ. — *Trouvaille.* — M. Wattel, wattman aux tramways de Lille, a trouvé, dimanche soir, près de l'Entrepôt, un lit en fer qu'on peut réclamer « Rangée du Bon Coin ».

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. Elle remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui. 93711-3

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 2 janvier

Présidence de M. GODARD, vice-président

LA FRAUDE. — Le 29 décembre, à Roncq, les douaniers dépistaient une bande de cinq fraudeurs qui se dispersèrent aussitôt dans toutes les directions. Ils arrêtèrent l'un des fraudeurs, Florimond Liard, 17 ans, tisserand à Halluin, qui était chargé de 50 grammes de tabac, de 400 gr. de café et de 3 kil. d'allumettes. Liard encourt 3 mois de prison et 500 francs d'amende.

— Joseph Varsantberghe, 20 ans, peigneur à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, 6 jours et 500 francs pour fraude de 5 kil. de café, à Leers, le 28 décembre.

— Georges Ansiaux, 22 ans, teinturier, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, fraude de 12 kil. d'allumettes, au Grimonpont, samedi dernier, 6 jours et 500 francs.

— Six jours avec sursis et 500 francs à Albert Delberghe, 27 ans, sans profession ni domicile fixes, pour fraude de 10 kil. de café vert, le 29 décembre, au Risquons-Tout.

NOUVELLES MILITAIRES

MÉDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire est conférée à MM. Gest, adjudant au 73e d'infanterie; Tillet, sergent au 110e d'infanterie; Stocker, caporal au 145e d'infanterie; Richard, adjudant au 16e bataillon de chasseurs à pied; M. Rougier, chef-armurier au 4e cuirassiers; MM. Vasseur et Mauvais, maréchaux des logis; Devailly, brigadier, et Parain, gendarme à la 1re légion; MM. Chopin, adjudant au 16e régiment d'artillerie; Noël, maréchal des logis au 27e régiment d'artillerie; M. Proux, adjudant au 3e régiment du génie; M. Cordier, portier-consigne de 3e classe à Lille; M. Blondel, sergent à la 1re section d'infirmiers militaires.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — THÉATRE-HIPPODROME. — *La Massière.* — C'est le dimanche 7 janvier, en matinée, qu'aura lieu la représentation du Théâtre de l'Œuvre avec toute sa troupe, en tête de laquelle se trouve Mme Suzanne Desprès. Au programme: *La Massière*, pièce en quatre actes, de Jules Lemaître.

— *Tournées Frédéric Achard.* — Prochainement la tournée Frédéric Achard viendra nous offrir une représentation composée de deux pièces de genres absolument différents: *Tire au Flanc!* de MM. Sylvane et Mouézy-Eon et *Les Joies du Foyer*, de M. Maurice Hennequin.

— *Mayol à Roubaix.* — La représentation de Mayol est définitivement fixée au 7 janvier, en soirée. Le programme comprend, outre l'intermède où se fera entendre l'amusant chanteur comique, deux actes: *Poussier de Motte*, et la comédie de M. Max Maurey: *Monsieur Lambert, marchand de tableaux.*

"Brasserie du Nord", chez DUBOIS

CONCERTS TOUS LES SOIRS. 94693

LA CLOTURE DE LA CHASSE

La clôture de la chasse à tir de la perdrix, du lièvre et du chevreuil a été fixée au 14 janvier pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise. La clôture générale de la chasse à tir a été fixée au dimanche 28 janvier dans les mêmes départements.

LES SOUS-PRÉFECTURES D'AVESNES ET DE BETHUNE. — Par décret, les sous-préfectures d'Avesnes et de Béthune ont été élevées de la deuxième à la première classe.

NORD

UNE MANIFESTATION SYMPATHIQUE A SOUPE-LE-CHATEAU. — La fabrique de fauteuils d'enfants et de bois contreplaqués « Venesta » A. F. Dupont et Cie, fêtait hier ses succès à l'Exposition universelle de Liège. Ouvrières et ouvriers réunis offraient à leurs patrons de magnifiques bouquets et M. Delfolie, premier monteur, les félicita chaudement.

M. Dupont a remercié dans les meilleurs termes et a annoncé que le jury de l'Exposition de Liège avait décerné des diplômes d'honneur à quatre ouvriers. M. Dupont a donné à chacun d'eux un souvenir. Enfin, M. Nihous, comptable, a exprimé en quelques mots ce que chacun ressentait.

GRAVE ACCIDENT SUR LA VOIE FERRÉE A SOMAIN. — Un grave accident est survenu en gare de Somain. Au cours d'une manœuvre, M. Paul Ricart, âgé de 30 ans, homme d'équipe, ayant glissé sur le ballast, est tombé sur la voie, et une roue de wagon lui a broyé le talon gauche. Après avoir reçu des soins sur place, le blessé, qui est marié et père d'un jeune enfant, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Achetez tous Montres et Bijoux, 26, rue Nationale, 26, angle rue de Pas, au Coin Doré, Lille, grand solde de Montres or, Sautoirs, Chaînes or. 94751d

PAS-DE-CALAIS

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DANS LE PAS-DE-CALAIS. — Hier, s'est tenu à Arras, un Congrès organisé par le Comité républicain d'Arras et un groupement radical-socialiste, en vue de faire choix d'un candidat aux élections législatives dans la première circonscription d'Arras, en remplacement de M. Rose, qui a décidé de ne plus se représenter. Environ cinq cents personnes y assistaient.

Après avoir entendu les explications de MM. Viseur, sénateur, qui présidait; Mill, député de Calais; Doutremépuich, conseiller général du canton d'Arras-Nord; Lesueur, avocat à Arras; Pierron, d'Avion; Caron, conseiller d'arrondissement, de Pas, et Lemoine, parlant au nom des groupes avancés du parti républicain, l'assemblée a désigné, par 426, M. Mill comme candidat républicain de la première circonscription d'Arras.

On se souvient que dans une des dernières séances de la Chambre, M. Ferrette amena M. Rose à se reconnaître dans une allusion qu'il fit à la distribution de certaines charges de notaires dans la banlieue parisienne.

UNE NOYADE TRAGIQUE A BOULOGNE. — Un chaudronnier en fer, Alexandre Plouchard, 29 ans, originaire de Valenciennes, qui travaillait à réparer le *Pas-de-Calais*, était occupé sur un radeau et remontait les tables servant d'étaba. En donnant la dernière à ses camarades qui se trouvaient sur le quai, il poussa le radeau en arrière par la force qu'il employait à passer cette table et il tomba entre le radeau et le quai.

Saisi par le froid et ne sachant pas nager, non plus que les personnes présentes, il trouva la mort, sans qu'on pût lui porter secours.

AGENCE LUBIN fondée en 1874 *36, Bd Haussmann, Paris*
Billets de chemin de fer et de navigation pour tous pays. Voyages particuliers, coupons d'hôtels. 37, r. Faidherbe, LILLE 2—672

BELGIQUE

LE NOUVEL AN A BRUXELLES

Suivant l'usage, les membres de la colonie française à Bruxelles et les sociétés françaises se sont rendus, lundi matin, à l'hôtel de la légation de France, rue de la Science, à l'effet d'exprimer leurs vœux à S. E. M. Gérard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République.

Dans sa réponse aux discours qui lui furent adressés, M. le Ministre Gérard a constaté l'excellent esprit qui règne au sein de la colonie française à Bruxelles. Il a félicité ses compatriotes de leur union avec la mère-patrie. M. Gérard a insisté sur les bonnes relations qui existent entre les Français et le pays où ils reçoivent une cordiale hospitalité. A ce propos, l'honorable diplomate a rappelé les fêtes du 75e anniversaire et plus récemment la mort du comte de Flandre. Les Français ont participé aux premières et ils se sont associés au douloureux événement. Le ministre a dit que ses compatriotes devaient s'efforcer de continuer à mériter l'estime et la sympathie du peuple au milieu duquel ils vivent.

LA MORT DU COMTE DE FLANDRE. — *Un service à Boma.* — On écrit de Boma: « Le 24 novembre, un télégramme arrivé de Bruxelles annonça la mort de S. A. R. le comte de Flandre et causa une pénible impression chez tous les Belges résidant à Boma et aux environs.

» Un service solennel fut chanté le surlendemain, à l'église de Boma. Toute la population blanche ainsi qu'un grand nombre de noirs attachés au service de l'Etat y assistèrent. Au premier rang, on notait la présence de M. le colonel Lantonnois, vice-gouverneur général; M. Delhaye, directeur général des finances; M. de Casabianca, consul de France, ainsi que tous les officiers en grande tenue et tous les agents de l'Etat Indépendant.

» A tous les bâtiments de l'Etat, les drapeaux étaient en berne.

» Pendant toute la durée du service, la compagnie du Bas-Congo a tiré le canon. »

LA SUCCESSION DE LA REINE. — La Cour de cassation vient de fixer au 18 janvier la date des débats devant la chambre civile que présidera M. le premier président Giron. Le siège du ministère public sera occupé par M. le procureur général Raymond Janssens.

Me Duvivier sera à la barre pour soutenir le pourvoi; Me De Mot représentera la Liste Civile.

LES AFFAIRES HUTT. — Les débats de ce procès commenceront le lundi 8 janvier devant la chambre correctionnelle de la cour d'appel présidée par M. le conseiller Jamar. M. l'avocat-général P. Leclercq,